

PRÉFET DU JURA

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

Bureau du Cabinet

Affaire suivie par :
Mme Yvette FATON

03 84 86 84 30

yvette.faton@jura.gouv.fr

Lons-le-Saunier, le 25 Août 2016

Le Préfet du Jura

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Jura

Circulaire n° 41

Objet : Mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires à la rentrée scolaire 2016

Les récents attentats et le contexte de menace terroriste imposent une vigilance renforcée et la mise en œuvre de mesures particulières de sécurité dans tous les établissements scolaires.

Ainsi, en matière de prévention des risques au sein des écoles et des établissements scolaires, je tiens tout d'abord à porter à votre connaissance les mesures arrêtées par le ministre de l'Intérieur et la ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui seront mises en œuvre pour la rentrée scolaire :

- dans chaque école et chaque établissement scolaire, le plan particulier de mise en sûreté de l'établissement doit être porté à la connaissance de tous les personnels. Trois exercices seront organisés dans ce cadre durant l'année scolaire dont un avant les vacances de la Toussaint ; l'un de ces exercices portera sur un attentat-intrusion ;

- en cas d'attentat-intrusion, l'alerte devra être distincte de l'alerte incendie et elle devra être bien audible ;

- les directeurs d'école et chefs d'établissement scolaires du second degré tiendront des réunions de rentrée avec les parents d'élèves afin de leur exposer les mesures de sécurité prises et leur rappeler les bons comportements lors des entrées et des sorties des écoles et des établissements ;

- une sensibilisation aux gestes qui sauvent va être généralisée à tous les élèves en classe de troisième ; les délégués de classe seront formés aux premiers secours ;

- un référent sûreté sera désigné par l'Inspecteur d'Académie pour le département du Jura ; sa mission sera d'accompagner les personnels de l'Éducation Nationale dans la mise en œuvre effective des mesures de sécurité.

- mobilisation de près de 3 000 réservistes de la Gendarmerie au niveau national à l'occasion de la rentrée

J'ai réuni le 25 août 2016 l'état major de sécurité dédié à la rentrée scolaire en présence des forces de sécurité intérieure, du Service départemental d'incendie et de secours, du Directeur académique des services de l'Éducation Nationale, de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, afin de préparer cette rentrée des classes 2016/2017.

J'ai naturellement mobilisé les forces de police et de gendarmerie pour s'assurer du bon déroulement de cet événement.

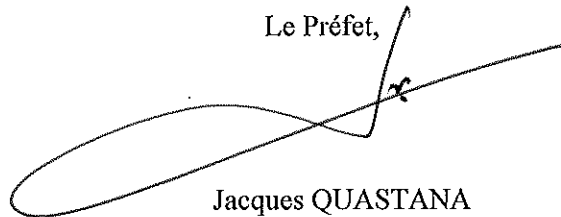
La sécurité des écoles étant un enjeu collectif, je sais pouvoir compter sur votre implication dans la bonne coordination des mesures de sécurité nécessaires, notamment en matière de sécurisation des bâtiments et de sécurité des activités périscolaires.

Si vous le jugez nécessaire, les référents sûreté de la Police et de la Gendarmerie nationales, spécialistes de la préventions situationnelle, peuvent réaliser, à votre demande, des diagnostics de sécurité des espaces scolaires et identifier les travaux prioritaires permettant de sécuriser vos écoles ou vos établissements.

En outre, j'invite les communes dotées d'une Police Municipale à prendre contact avec les forces locales de sécurité afin de définir une coordination efficace pour anticiper les risques, protéger au mieux les bâtiments et surveiller leurs abords avec une extrême vigilance.

Mes services ainsi que les services de police et de gendarmerie, restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate flourish.

Jacques QUASTANA

Copie pour information :

Madame la sous-préfète de Saint-Claude ;

Monsieur le sous-préfet de Dole ;

Monsieur le Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale du Jura ;

Monsieur le Commissaire divisionnaire, Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Jura ;

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Jura.